Envoyé en préfecture le 10/09/2026
Reçu en préfecture le 10/09/2026
Publié le
ID : 056-215601089-20260909-20260902-DE

Commune de

LARRE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six le 9 septembre à 18 heures, le conseil municipal de la commune de Larré dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Mme Camille LE CLAIRE, Maire.

Nombre de Conseillers	
en exercice	15
présents	15
votants	15

Date de convocation du Conseil Municipal : 1er septembre 2026

PRESENTS : Mesdames LE CLAIRE, DELBOS, LERNER, RENOU, HONORE, BELLINI, LE BAGOUSSE, HUMBERT
MM., NICOLAS, JAFFRELOT, PETIT, LOCICERO, DARCEL, GOUMAN, GUENIOT

ABSENTS :

M. JAFFRELOT a été nommée secrétaire.

2026-09-02 *Désignation d'un conseiller délégué*

Madame le Maire informe les membres du conseil municipal des délégations données par arrêté à compter du 20 mars 2026, aux conseillers pour le bon fonctionnement des services, conformément aux article L.2122-17 et L.2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Ces délégations sont les suivantes :

- Monsieur Benjamin GOUMAN, conseiller délégué :
  - Solidarité, associations, animations.
- Pour rappel : Mme Laëtitia HUMBERT, conseillère déléguée :
  - Communication (site internet, réseaux sociaux, bulletins municipaux, flyers, panneau d'affichage).

Pour copie conforme.
Le Maire,
Camille LE CLAIRE

